

pas moins de cinquante ans. Entre villes de province, que de rivalités ont encore des causes plus futiles ! Pise et Bologne, entre autres, en furent un exemple, et il ne manque pour célébrer ces ridicules folies que des Tassoni.

Quoi qu'il en soit, Maître Jean ayant été obligé de se rendre à Saint-Chamond, fit, en arrivant, installer son bidet dans une écurie, en ayant soin, de peur de représailles, de placer la selle et les harnais sur le dos d'un autre cheval. Cela fait, il alla dîner tranquillement. Ce qu'il avait prévu arriva. La nouvelle de son passage s'étant sur l'heure répandue, quelques mauvais plaisants du lieu résolurent de faire payer cher à Messire Jean la chanson de son père. Ils se rendent donc furtivement dans l'écurie et, trouvant un cheval sellé et harnaché, ils ne doutent point que ce ne soit celui de Chapelon. En conséquence, et sans plus de cérémonie, ils lui coupent la queue, comme il fut fait au mulet de la chanson. Mais qu'ils furent honteux et confus, lorsqu'un moment après ils virent Maître Chapelon, qui, d'un air de triomphe et leur *faisant la figue*, enfourchait son bidet, échappé sain et sauf à un si grand péril !

Chapelon ne s'abandonna pas toujours à la gaieté. Vers la fin de sa vie il parut renoncer tout-à-fait à la poésie, pour se livrer plus exclusivement à la pratique de ses devoirs religieux. Il était muni, grâce à M. Chalus de Saint Priest, d'un bénéfice dont on ignore l'importance, mais qui vint lui rendre du moins un peu de cette aisance qu'il ne connut que dans ses premières années. Son biographe nous apprend qu'il ne voyait qu'un petit nombre d'amis, « mais que tous les pauvres étaient les siens. Il assou-
« pissait les querelles, terminait les différends, il était l'avocat,
« le défenseur et le protecteur des malheureux : il plaçait les uns
« à l'hôpital, les autres à la Charité, ceux là aux incurables ; ni
« le dégoût que soulève la vue des malades, ni l'infection des
« hôpitaux, ni l'horreur des prisons, rien n'arrêtait son zèle et
« sa charité. Telle fut la pénitence volontaire et édifiante qu'il
« s'imposa, » en expiation de quelques couplets, en fin de compte, fort innocents.

Deux ans avant sa mort, Chapelon fut témoin de l'affreuse